

Intervention de Monsieur Rija Flavien RATSIMBAZAFY, Représentant de la République de Madagascar devant la Grande Commission III de la Onzième Conférence d'examen du TNP, New York, le 06 mai 2026

Monsieur le Président,

Je voudrais d'emblée vous adresser mes félicitations pour votre élection à la présidence de la Grande Commission III. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la délégation malagasy.

Madagascar souscrit à la déclaration faite par la République d'Indonésie au nom du Mouvement des non-alignés ainsi qu'à celle faite par la République Fédérale du Nigéria au nom du Groupe africain. A titre national, permettez-moi de faire les commentaires suivants.

Madagascar réaffirme que l'énergie nucléaire doit être utilisée exclusivement à des fins pacifiques, en pleine conformité avec les dispositions du Traité, en particulier l'article IV, qui consacre le droit inaliénable de tous les Etats parties de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire sans discrimination.

Comme le soulignent les travaux de cette Commission au titre du point 16, les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire continuent de se développer et jouent un rôle essentiel dans la réponse aux défis mondiaux. Aujourd'hui, les technologies nucléaires contribuent de manière significative à l'atténuation des changements climatiques, à l'agriculture durable, à la gestion des ressources en eau et aux traitements médicaux vitaux. Pour les pays en développement, y compris Madagascar, le renforcement de la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique demeure essentiel afin de garantir un accès équitable à ces bénéfices et de renforcer les capacités nationales.

Dans le même temps, Madagascar souligne que l'expansion des technologies nucléaires doit s'accompagner de mesures solides en matière de garanties, de sûreté et de sécurité. A cet égard, la protection des installations nucléaires, en particulier en situation de conflit armé, doit rester une priorité pour la communauté internationale. Les attaques contre ces installations comportent des risques de conséquences radiologiques graves, avec des impacts humanitaires et environnementaux durables.

Madagascar insiste également sur la nécessité d'une approche intégrée et responsable des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Les progrès technologiques ne doivent pas être poursuivis indépendamment de leurs implications sociales, environnementales et sanitaires. Le développement durable exige que les activités

nucléaires n'aggravent pas les inégalités, ne nuisent pas aux écosystèmes et ne fassent pas peser des charges excessives sur les générations futures. Une attention particulière doit être accordée à la gestion des déchets radioactifs, à la réhabilitation des environnements contaminés et à l'assistance aux communautés affectées.

Dans le cadre des discussions au titre du point 17, Madagascar appelle à un renforcement de la coopération multilatérale afin de garantir que les bénéfices des applications nucléaires pacifiques soient partagés à l'échelle mondiale tout en réduisant au minimum les risques de prolifération. Les initiatives favorisant la transparence, le renforcement de la confiance et les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire revêtent à cet égard une importance particulière.

Madagascar souligne également l'importance de répondre aux besoins et priorités spécifiques des pays en développement, notamment par le biais d'une assistance technique accrue, du transfert de technologies et de programmes de renforcement des capacités sous l'égide de l'AIEA.

Monsieur le Président,

Dans un monde confronté à des crises interdépendantes, il est impératif de promouvoir un esprit de solidarité, de responsabilité et de coopération internationale. Les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire doivent contribuer à un monde plus juste, durable et sûr pour les générations présentes et futures.

Madagascar demeure déterminé à œuvrer de manière constructive au sein de cette Commission afin de promouvoir la mise en œuvre pleine et équilibrée du Traité.

Je vous remercie.